



## La Mairie de Crolles recrute

### UN(E) ELECTRICIEN(NE) BATIMENTS (H-F)

Cadre d'emplois des adjoints techniques (cat. C)

17h30 hebdomadaires

8554 habitants

Budget de fonctionnement : 16 millions d'euros

Budget d'investissement : 8 millions d'euros

#### DESCRIPTION DU POSTE

Situé entre Grenoble et Chambéry, au cœur de la vallée du Grésivaudan, la Ville de Crolles recrute un(e) électricien/ne bâtiments. Sous la hiérarchie directe du responsable de l'équipe entretien bâtiment, vous exécutez divers travaux électriques d'entretien, de rénovation, d'aménagement sur le patrimoine bâti de la collectivité.

#### MISSIONS PRINCIPALES

- Diagnostiquer et contrôler les équipements pour prévenir ou mettre fin à une situation de risques
- Vérifier et essayer les organes de sécurité
- Renseigner le registre de sécurité
- Réaliser divers travaux de rénovation, de modification ou de mise en conformité d'installations électriques ou de réalisation d'armoire électrique
- Concevoir et réaliser selon les règles de l'art les modifications sur les installations
- Remplacer préventivement ou curativement des éléments lumineux
- Utiliser et maintenir l'outillage professionnel
- Entretien des locaux, le matériel et les outils
- Interventions polyvalentes sur le courant faible (téléphonie, alarme, interphonie, contrôle d'accès, systèmes de détection incendie) comme sur le courant fort (éclairage, prises électriques, chauffage, ventilation, appareils électriques, électroniques...)

#### PROFIL RECHERCHE

- CAP électricien exigé, Bac pro électricité et/ou électrotechnique apprécié
- Connaissance des différentes normes électriques (C15-100) les normes de sécurité dans les ERP, les dangers de l'électricité
- Maîtrise des techniques de raccordement et de branchement en respectant la réglementation en vigueur
- Lecture et interprétation d'un plan électrique de montage ou de câblage
- Connaissance et mise en œuvre des consignes de prévention et de sécurité

#### CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET D'EXERCICE DU POSTE

Poste à 17h30 hebdomadaires à pourvoir dès que possible.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime fin d'année.

Contraintes du poste : Port des EPI obligatoires / Renforcement des autres équipes techniques en cas de besoin. Disponibilité lors de l'organisation et la mise en place de manifestations communales et lors des travaux nécessitant d'effectuer des heures supplémentaires

#### CANDIDATURE

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à transmettre **en PDF** au plus tard le 30/04/2019 à :

**Monsieur le Maire  
Ville de Crolles  
Place de la Mairie  
38920 CROLLES**

Ou par mail à :

[recrutement@ville-crolles.fr](mailto:recrutement@ville-crolles.fr)

**Renseignements complémentaires** : Allan PINELLE, (responsable du pôle bâtiment : 04.76.08.98.65)